À PIED
À VÉLO
VILLE ACTIVE

Vélo Québec

Plan de déplacement

École Val des Ormes

Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles
Ville de Rosemère

À pied, à vélo, ville active est un programme visant à favoriser les déplacements actifs et sécuritaires dans les municipalités, notamment à proximité des écoles, afin d'améliorer la santé, l'environnement et le bien-être des citoyens.

Mandataire du programme dans votre région :

Nature-Action QUÉBEC

Avant-Propos

Le présent document a été rédigé dans le cadre du programme *À pied, à vélo, ville active* visant à favoriser les déplacements actifs et sécuritaires dans les municipalités, notamment autour des écoles, afin d'améliorer la santé, l'environnement et le bien-être des citoyens. Il s'agit à la fois d'un *document technique* et d'un *outil de mobilisation*.

Il est d'abord un *document technique* puisqu'il identifie les principaux enjeux relatifs au transport actif et propose des pistes de solution pour chacun des acteurs concernés afin d'améliorer les conditions de déplacement des familles sur le trajet qui relie le domicile à l'école. Pour obtenir un portrait juste de la réalité, le plan de déplacement est élaboré après la réalisation d'une marche de repérage aux environs de l'école. On y invite des élus, des professionnels de divers services municipaux, des membres du personnel de l'école, des parents et parfois même des élèves, pour identifier les différentes problématiques et enjeux du territoire.

Ce plan est aussi un *outil de mobilisation* car il s'adresse aux administrations scolaires, aux services de police, aux élus et spécialistes en planification des municipalités concernées. Le plan devient donc une référence indispensable pour mettre en marche des solutions concrètes afin de faciliter les déplacements actifs des enfants et de leurs parents. Les équipes de *À pied, à vélo, ville active*, jouent un rôle de soutien dans les suivis de la mise en œuvre des recommandations. Nous espérons que la portée de ce plan permettra de rejoindre l'ensemble de la communauté et de l'encourager à utiliser le transport actif de façon courante.

À vos pieds, à vos vélos… Prêt ? Allons-y !

Remerciements

Vélo Québec tient à remercier ses nombreux partenaires pour leur appui dans le développement de *À pied, à vélo, ville active*. La réalisation de ce plan de déplacement n'aurait pu être possible sans le concours d'organismes et individus engagés pour l'amélioration de la santé et de la sécurité de nos enfants.

Nous remercions tout particulièrement la direction, le personnel, les parents et les élèves de l'école Val des Ormes pour leur précieuse collaboration.
À pied, à vélo, ville active est une initiative de Vélo Québec rendue possible grâce au soutien et à l'appui financier de Québec en Forme.

Nature-Action Québec remercie également pour leur collaboration la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville, les services municipaux ainsi que le conseil municipal de la Ville de Rosemère et la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI).

Nous tenons également à remercier ceux et celles qui ont participé à la marche de repérage le 13 janvier 2014 :

Mme Anne Livémont, directrice
Madame Caroline Roy, Éco-conseillère Ville de Rosemère
Monsieur Claude Guérin, Directeur des Loisirs, Ville de Rosemère
M. Éric Westram, Conseiller Ville de Rosemère
Monsieur Michel Gaudreault, Inspecteur - Régie intermunicipale de police Thérèse-de-Blainville
M. Jonathan Leggitt, régisseur au transport scolaire, CSSMI
Mme Catherine Vézina, chargée de projet Nature-Action Québec

Table des matières

1. ÉTAT DE LA SITUATION 5

1.1 CARACTERISTIQUES DE L'ECOLE 5

Caractéristiques générales 5

Caractéristiques physiques 6

*Carte 1 : Répartition géographique des élèves ..... **Erreur ! Signet non défini.***

1.2 PORTRAIT GENERAL DU SECTEUR 7

Carte 2 : Portrait général du secteur 8

1.3 INVENTAIRE DES MESURES D'INTERVENTION (EXISTANTES ET PROJETEES) POUR LE TERRITOIRE DE L'ECOLE VAL DES ORMES 10

Tableau 1 : Identification des mesures en aménagement qui favorisent le transport actif 10

Tableau 2 : Identification des mesures de sensibilisation qui favorisent le partage de la route 11

Carte 3 : Localisation des mesures d'intervention (existantes et projetées) et des enjeux pour le territoire de l'école Val des Ormes 12

2. ENJEUX ET PISTES DE SOLUTIONS 13

Tableau 3 : Enjeux et pistes de solutions 13

Carte 4 : Localisation des enjeux et des pistes de solutions pour le territoire de l'école Val des Ormes 15

Photos des endroits ciblés 16

ANNEXES 18

ANNEXE 1 - RAPPORT DE VISITE POUR L'INSTALLATION DE STATIONNEMENTS POUR VELOS 19

ANNEXE 1 20

INTRODUCTION 22

RAPPORT DE VISITE POUR L'INSTALLATION DE STATIONNEMENTS POUR VELOS 23

1. ÉTAT DES LIEUX 24

1.1 Emplacement de l'école 24

1.2 Environnement urbain 25

1.3 Stationnement existant 26

2. RECOMMANDATIONS 26

2.1 Site recommandé *26*

3. ÉQUIPEMENTS 27

3.1 Types de supports recommandés *27*

3.2 Autres recommandations *28*

4. RECOMMANDATIONS GENERALES 28

4.1 Autres dispositifs pour accroître l'utilisation et améliorer la sécurité *28*

5. PROCEDURES POUR L'ACQUISITION DE SUPPORTS 29

6. PREVENTION DU VOL 29

7. PROMOTION 30

REFERENCES 30

ANNEXE 2 – FICHE DE SUIVI DU PLAN DE DEPLACEMENT 31

1. État de la situation

1.1 Caractéristiques de l'école

Caractéristiques générales

Nom :	Val des Ormes
Commission scolaire :	de la Seigneurie-des-Mille-Îles
Nombre d'élèves :	336
Nombre d'employés (personnel et enseignants) :	40-50
Type d'école :	Régionale à vocation particulière (programme international)
Transport scolaire : Oui Nombre d'élèves :	260
Nombre d'autobus/taxi(s) scolaire(s) :	13 autobus 2 berlines
Nombre de brigadiers scolaires adultes :	0
Nombre de brigadiers scolaires écoliers :	Aucun
Proportion d'élèves qui fréquentent le service de garde :	33%

Mise en contexte

L'école Val des Ormes est située dans un quartier résidentiel de Rosemère, sur le Chemin de la Grande Côte.

Le quartier résidentiel au nord de l'école est calme mais la circulation est grande sur le Chemin de la Grande Côte ou sied l'école Val des Ormes. L'école Val des Ormes accueille près de 346 élèves ce qui crée un achalandage important le matin lorsque les parents viennent reconduire les enfants en voiture.

Il existe différentes problématiques liées au transport (actif ou non) des élèves. Pour la direction de l'école, la principale problématique reste le nombre élevé de parents qui reconduisent les élèves le plus près possible de l'école.

L'école Val des Ormes étant une école régionale à vocation particulière (programme international), elle dessert une clientèle majoritairement reconduite en autobus. Les marcheurs étant au nombre de 4…la priorité est véritablement de sécuriser le périmètre immédiat de l'école, sans nécessairement implanter de corridors scolaires.

Caractéristiques physiques

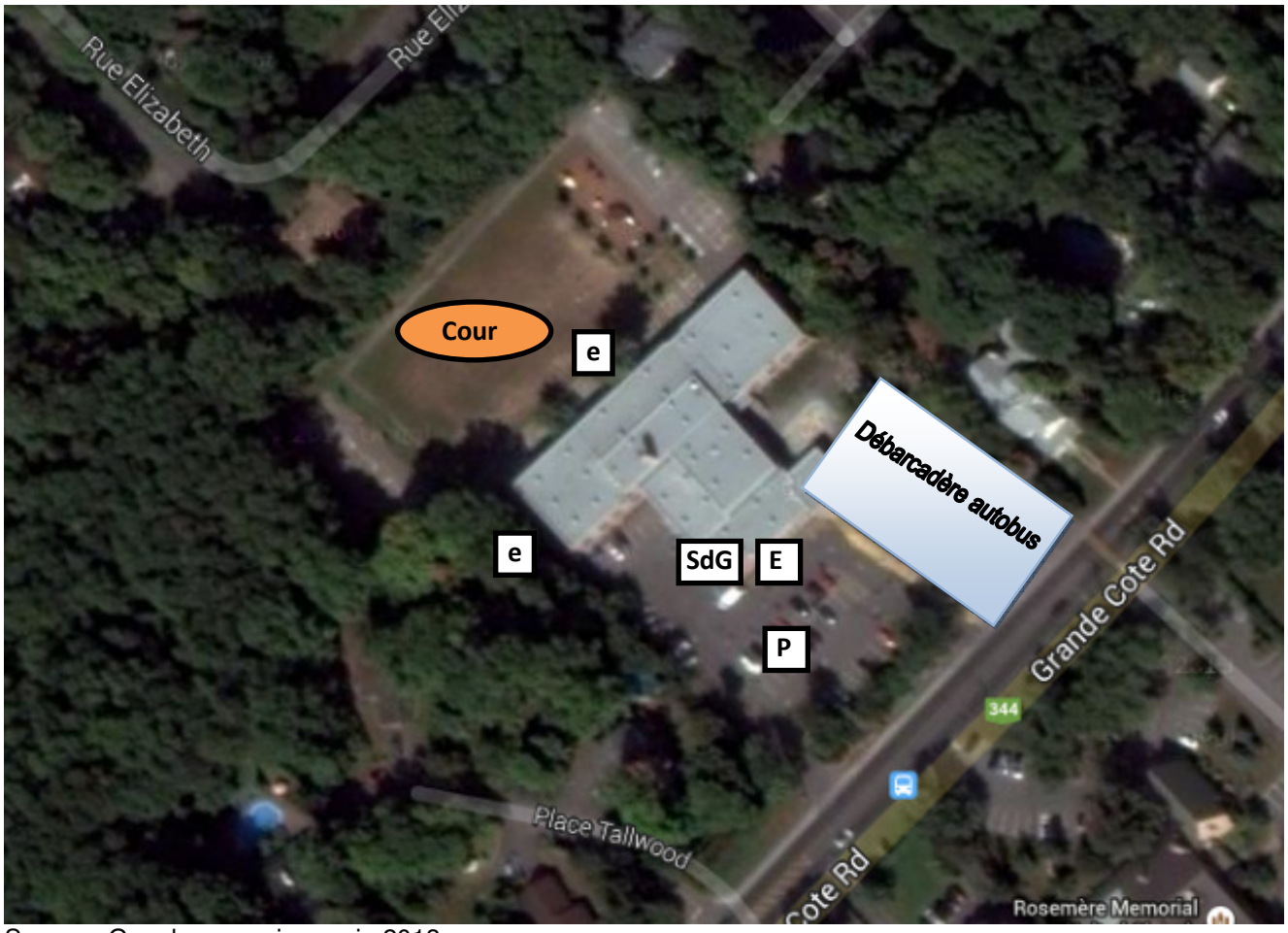

Source : Google maps, imagerie 2013.

Légende
E : entrée principale
e : entrée des élèves
P : stationnement du personnel
SdG : entrée du service de garde

1.2 Portrait général du secteur

L'école Val des Ormes, située sur le Chemin de la Grande Côte, se retrouve dans un secteur résidentiel. Voici une brève description des éléments qui caractérisent le secteur (voir carte 2) :

- La vitesse est limitée à 30 km/h sur toutes les rues près de l'école ainsi que dans les quartiers résidentiels de Rosemère. Sur le Boulevard Roland-Durand ainsi que sur le Chemin de la Grande-Côte, la vitesse est limitée à 50 km/h, à l'exception du tronçon entre la rue Tylee et Rose-Alma sur le Chemin de la Grande-Côte ou la vitesse est limitée à 30 km/h.

- Trois parcs sont à proximité de l'école Val des Ormes. Un premier parc est situé derrière l'école dans le quartier résidentiel qui y est adjacent, il s'agit du parc Bourbonnière. Également, un autre parc se trouve au sud de l'école et du chemin de la Grande Côte, le Parc Tylee ou il y est possible d'y marcher ou d'y faire du vélo, il y a également le parc Gilmour accessible à la marche depuis l'école Val des Ormes ;

- Il existe une belle piste cyclable le long du boulevard Rosemère, ainsi que sur le boulevard Cedar jusqu'à la rue Northcote et continue à l'ouest pour rejoindre le boulevard Rosemère ou la piste cyclable se poursuit au sud.

- Certaines rues bordant l'école possèdent des trottoirs sécuritaires telles que le Chemin de la Grande-Côte côté ouest, mais en général à Rosemère, les rues sont dépourvues de trottoirs, quoique calmes et agréables pour la marche.

Carte 2 : Portrait général du secteur

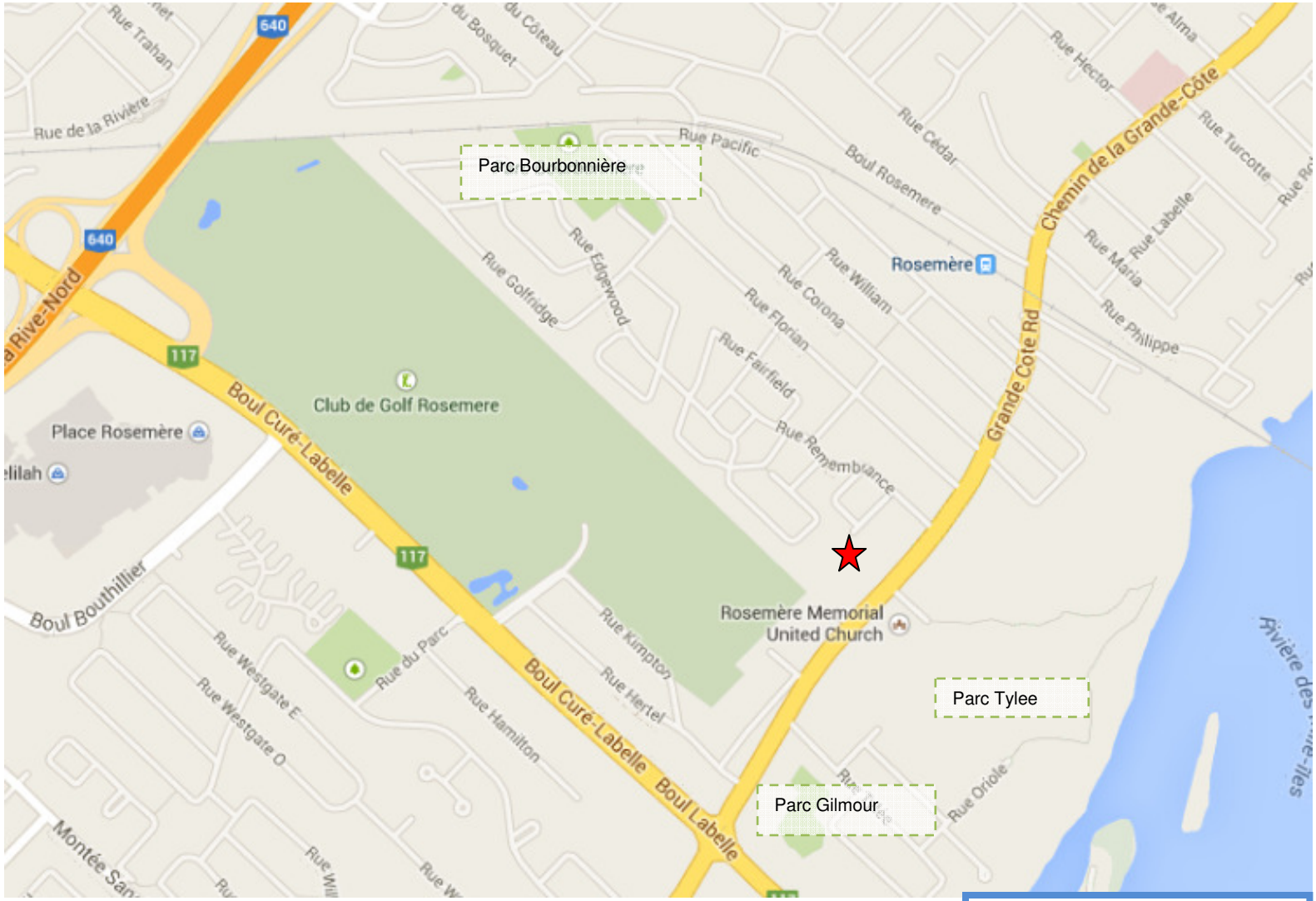

Source : Google maps, imagerie 2013

Légende
★ : École Val des Ormes

Mise en contexte

La Ville de Rosemère travaille en étroite collaboration avec les directions d'écoles et la Commission scolaire Seigneurie-des-Mille-Îles afin d'aménager ses infrastructures en s'assurant du caractère sécuritaire de tous ses citoyens, et ce, depuis de nombreuses années.

Que ce soit par l'entremise de modifications effectuées sur la chaussée, de déneigement prioritaire, d'un service de brigadiers scolaires ou d'une nouvelle signalisation, tous les efforts sont déployés par la Ville afin d'éviter tout incident, principalement en périphérie des écoles.

Avec ses pistes cyclables et ses trottoirs sécuritaires, la municipalité souhaite encourager la population à utiliser le vélo et la marche comme moyen de transport actif et contribuer à la santé de ses citoyens, mais également à diminuer les gaz à effet de serre.

Avec le programme « À pied, à vélo, ville active », Rosemère est heureuse de contribuer à la modification des habitudes de déplacement des jeunes et moins jeunes. L'accès à des corridors sécuritaires pour les piétons et les cyclistes, favorisé par la municipalité, est un gage de transport actif pour la collectivité.

1.3 Inventaire des mesures d'intervention (existantes et projetées) pour le territoire de l'école Val des Ormes

Tableau 1 : Identification des mesures en aménagement qui favorisent le transport actif

Emplacement	Intervention	Acteurs concernés	Réalisation	Photos des interventions déjà réalisées
Terrain de l'école	Révision de la signalisation aux abords des écoles	Commission scolaire + municipalité	Annuellement	
Terrain de l'école	Voir la possibilité de changer l'emplacement du stationnement vélo existant qui est inutilisé.	École + Commission scolaire	2014-2015	

Tableau 2 : Identification des mesures de sensibilisation qui favorisent le partage de la route

Emplacement	Intervention	Acteurs concernés	Réalisation	Photo
Le territoire de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles	Campagne de sensibilisation « M'as-tu vu ? » pour le respect de la signalisation en zone scolaire de l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ)	Commission scolaire et service de police	Annuellement en février	
Le territoire de la Ville de Rosemère	Promotion de la campagne *La rue pour tous*.		Printemps 2014	

Carte 3 : Localisation des mesures d'intervention (existantes et projetées) et des enjeux pour le territoire de l'école Val des Ormes

Source : Google maps, imagerie 2013.

Légende

★ : École Val des Ormes

2. Enjeux et pistes de solutions

Les pistes de solution ci-dessous ne concernent que le territoire à proximité de l'école. Elles sont le fruit des réflexions provenant des travaux lors des rencontres entre les différentes organisations concernées et des constats observés par les acteurs lors de la marche de repérage. En aucun temps ces pistes de solutions sont définitives, il s'agit de recommandations.

Tableau 3 : Enjeux et pistes de solutions

Pistes de solutions	Emplacement	Enjeux	Pistes de solutions		
			École et commission scolaire	**Municipalité**	**Service de police**
1 2 3	École Val des Ormes – abords de l'école	Sécuriser l'environnement immédiat de l'école	Maintenir la sensibilisation aux parents sur la sécurité dans le stationnement	Réviser la signalisation et refaire le marquage au sol annuellement.	Présence policière aux heures achalandées
4	Stationnement de l'école	Achalandage matin et soir.	Refaire le marquage au sol existant dans le stationnement de l'école afin de sécuriser les déplacements des jeunes et de leurs parents.	Voir la possibilité de revoir la configuration du stationnement de l'école primaire afin de délimiter un espace pour les berlines avec du marquage au sol. (Ville+ CSSMI)	

Pistes de solutions		Emplacement	Enjeux	Pistes de solutions		
				École et commission scolaire	Municipalité	Service de police
5	6	Stationnement de l'école	Sécuriser les déplacements des élèves dans le débarcadère d'autobus	Sensibilisation des jeunes et de leurs parents à la sécurité dans le débarcadère Refaire le marquage au sol dans le débarcadère d'autobus afin de sécuriser les déplacements des jeunes. Voir la possibilité d'ajouter des cônes ou des bolards afin de limiter l'accès des parents qui se stationnent trop près de l'école.		
7		Terrain de l'école	Le stationnement de vélo est complètement inutilisé.	Modifier l'emplacement du stationnement vélo		

Carte 4 : Localisation des enjeux et des pistes de solutions pour le territoire de l'école Val des Ormes

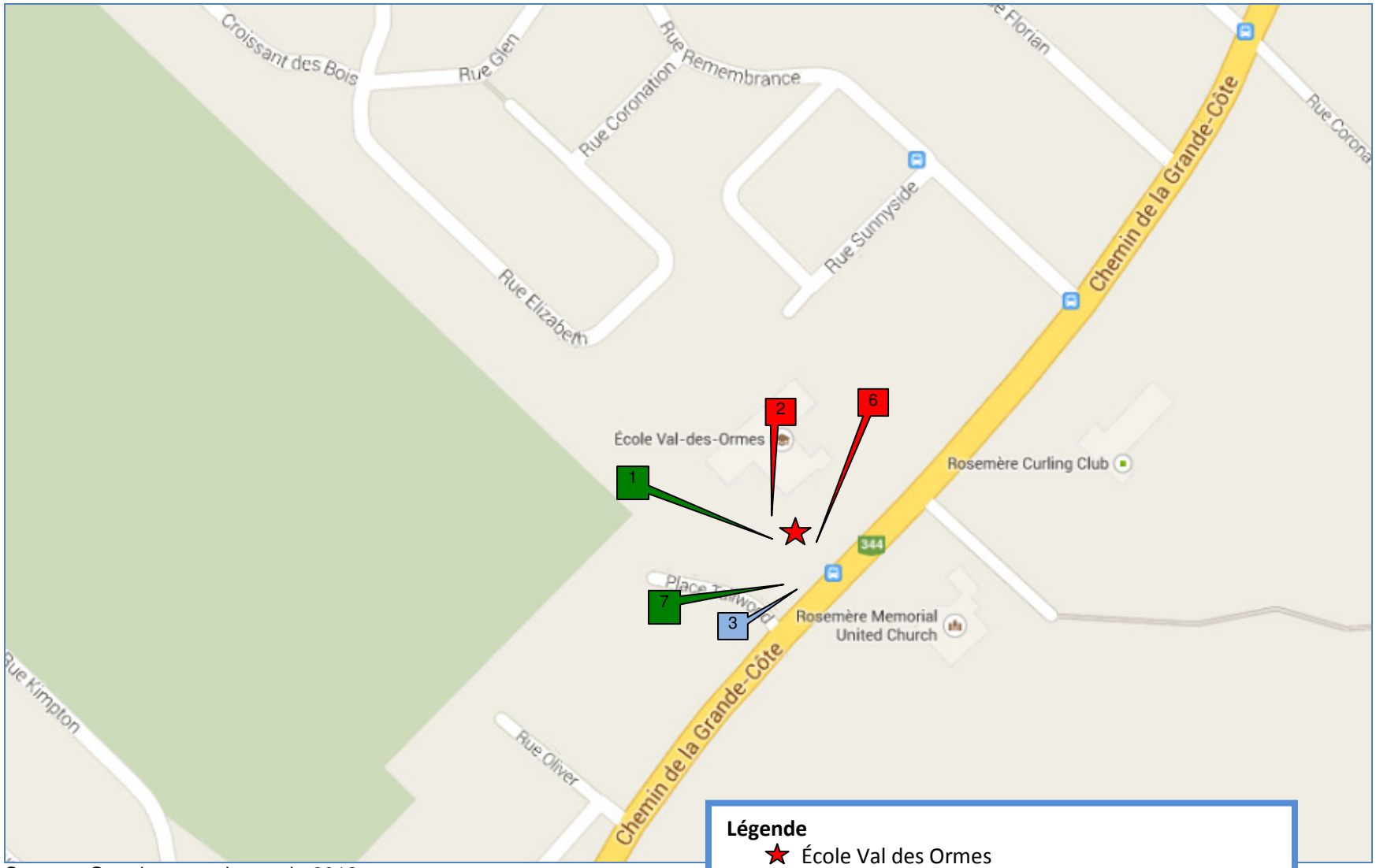

Source : Google maps, imagerie 2013

Photos des endroits ciblés

École Val des Ormes

Cette école à vocation particulière offrant un programme international accueille des élèves provenant de Sainte-Anne-des-Plaines à Rosemère.

La grande majorité d'entre eux sont voyagée en transport scolaire.

Débarcadère d'autobus : ce sont plus de 13 autobus qui occupent cet espace de débarcadère.

Les élèves transportés en autobus accèdent à l'école par cette entrée sur le côté de l'école.

Le marquage au sol dans le débarcadère oriente les jeunes vers l'entrée des élèves.

La signalisation de sens unique dans le stationnement facilite grandement la circulation.

Les berlines se positionnent à cet endroit, ce qui crée de l'achalandage dans le stationnement du personnel à la sortie des classes avec l'arrivée des parents au même moment.

ANNEXES

INDEX ANNEXES

ANNEXE 1
Rapport de visite pour l'installation de stationnements pour vélos

ANNEXE 2
Fiche de suivi

ANNEXE 1 - Rapport de visite pour l'installation de stationnements pour vélos

Rapport de visite pour l'installation de stationnements pour vélos

ÉCOLE Val des Ormes

Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles
Ville de Rosemère
Janvier 2014

À pied, à vélo, ville active est une initiative de Vélo Québec rendue possible grâce au soutien et à l'appui financier de :

Table des matières

INTRODUCTION **22**

RAPPORT DE VISITE POUR L'INSTALLATION DE STATIONNEMENTS POUR VELOS **23**

1. ÉTAT DES LIEUX 24

1.1 Emplacement de l'école *24*

1.2 Environnement urbain *25*

1.3 Stationnement existant *26*

2. RECOMMANDATIONS 26

2.1 Site recommandé *26*

3. ÉQUIPEMENTS 26

3.1 Types de supports recommandés *27*

3.2 Autres recommandations *28*

4. RECOMMANDATIONS GENERALES 28

4.1 Autres dispositifs pour accroître l'utilisation et améliorer la sécurité *28*

5. PROCEDURES POUR L'ACQUISITION DE SUPPORTS 29

6. PREVENTION DU VOL 29

7. PROMOTION 30

REFERENCES 30

ANNEXE 2 – FICHE DE SUIVI DU PLAN DE DEPLACEMENT 31

Introduction

Le plan de stationnement pour vélos est offert dans le cadre du programme *À pied, à vélo, ville active* via les activités *Mon école à pied, à vélo*. Depuis 2005, *À pied, à vélo, ville active* vise à renverser la tendance à l'inactivité chez les jeunes Québécois en faisant la promotion des déplacements actifs auprès d'eux et de leurs parents, et en leur offrant des moyens concrets pour y arriver.

Une partie essentielle de la promotion du transport actif est de s'assurer que les étudiants et le personnel scolaire ont un endroit sécuritaire et approprié pour verrouiller leur vélo. Des études ont démontré que le problème de vol de vélo a un effet dissuasif majeur sur l'utilisation du vélo pour les déplacements quotidiens.

Une grande majorité des vélos volés ne sont pas cadenassés à l'infrastructure appropriée (arbres, clôtures, etc.). Des supports à vélos conformes, installés à un endroit adéquat peuvent donc considérablement réduire les vols.

Rapport de visite pour l'installation de stationnements pour vélos

École Val des Ormes

13 janvier 2014

Adresse: 199, Chemin de la Grande-Côte, Rosemère, Québec

Contact : Madame Anne Livémont, directrice

Nombre d'élèves : 346

Nombre d'employés: 40-50

Date de la visite : 13 janvier 2014

Sommaire :

Nombre de places lors de la visite : **22 places de stationnement vélo**

Nombre de places totales recommandées : 18 et 70 places

Résumé des recommandations :

- Installation de supports à vélos additionnels ;
- Installation de repères visuels ;
- Ancrer solidement le support au sol ;
- Distribution d'information sur l'utilisation des supports à vélo.

Visite effectuée par : Catherine Vézina
Nature-Action Québec
12 805 du Parc, Mirabel, QC, J7J 1P3
450-437-7320 ou meapav.laurentides@nature-action.qc.ca

1. État des lieux

1.1 Emplacement de l'école

L'école Val des Ormes est située dans un quartier résidentiel. La grande majorité des élèves sont reconduits en autobus scolaires vu la vocation régionale de l'école primaire.

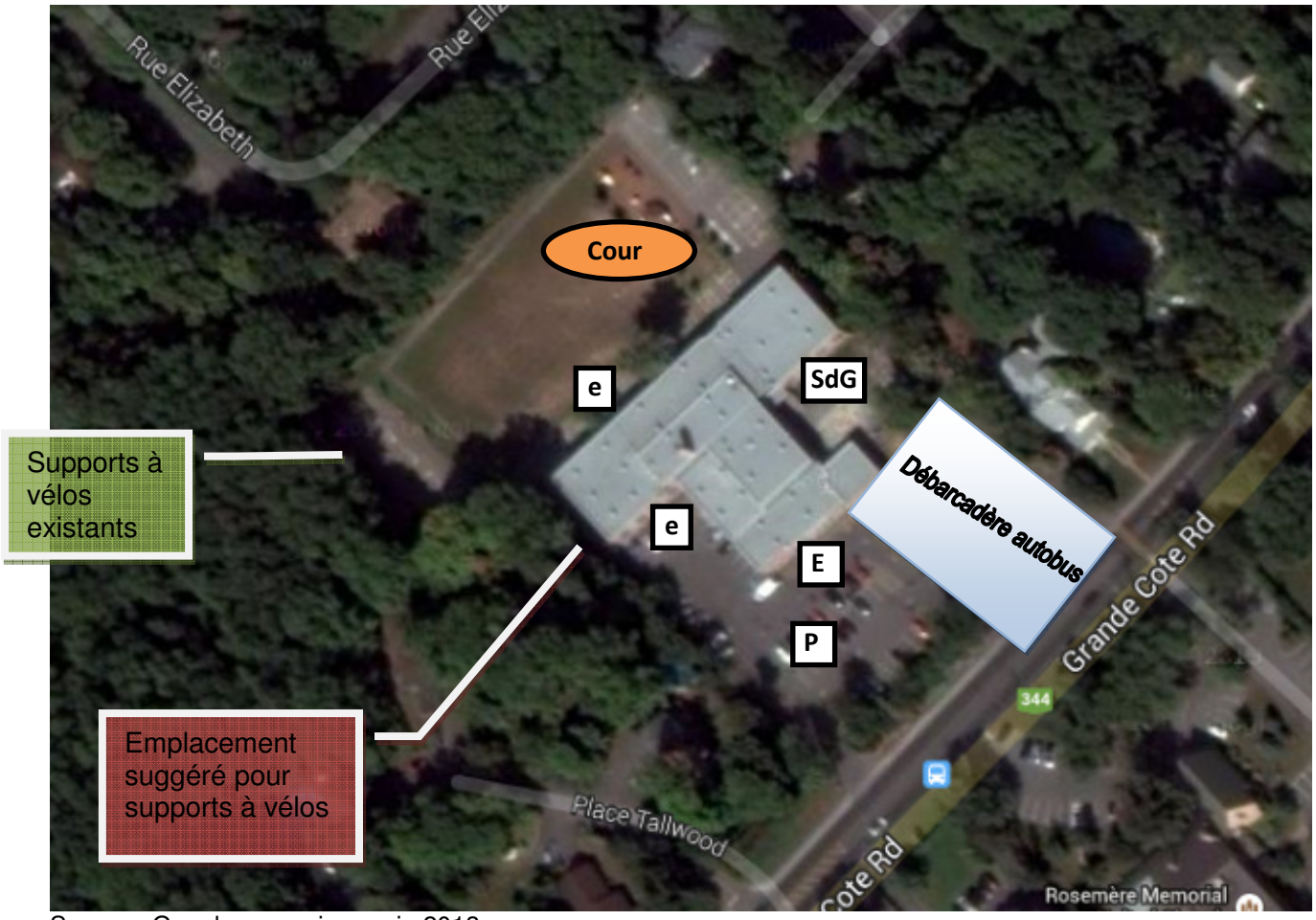

Source : Google maps, imagerie 2013.

Légende
E : entrée principale
e : entrée des élèves
SdG : entrée du service de garde
P : stationnement du personnel

1.2 Environnement urbain

Malgré le peu de pistes cyclables répertoriées aux abords de l'école Val des Ormes, les rues près de l'école sont calmes et propices à la pratique du vélo. La vitesse est limitée à 30 km/h sur toutes les rues avoisinantes. La carte du quartier suivante illustre les pistes cyclables existantes.

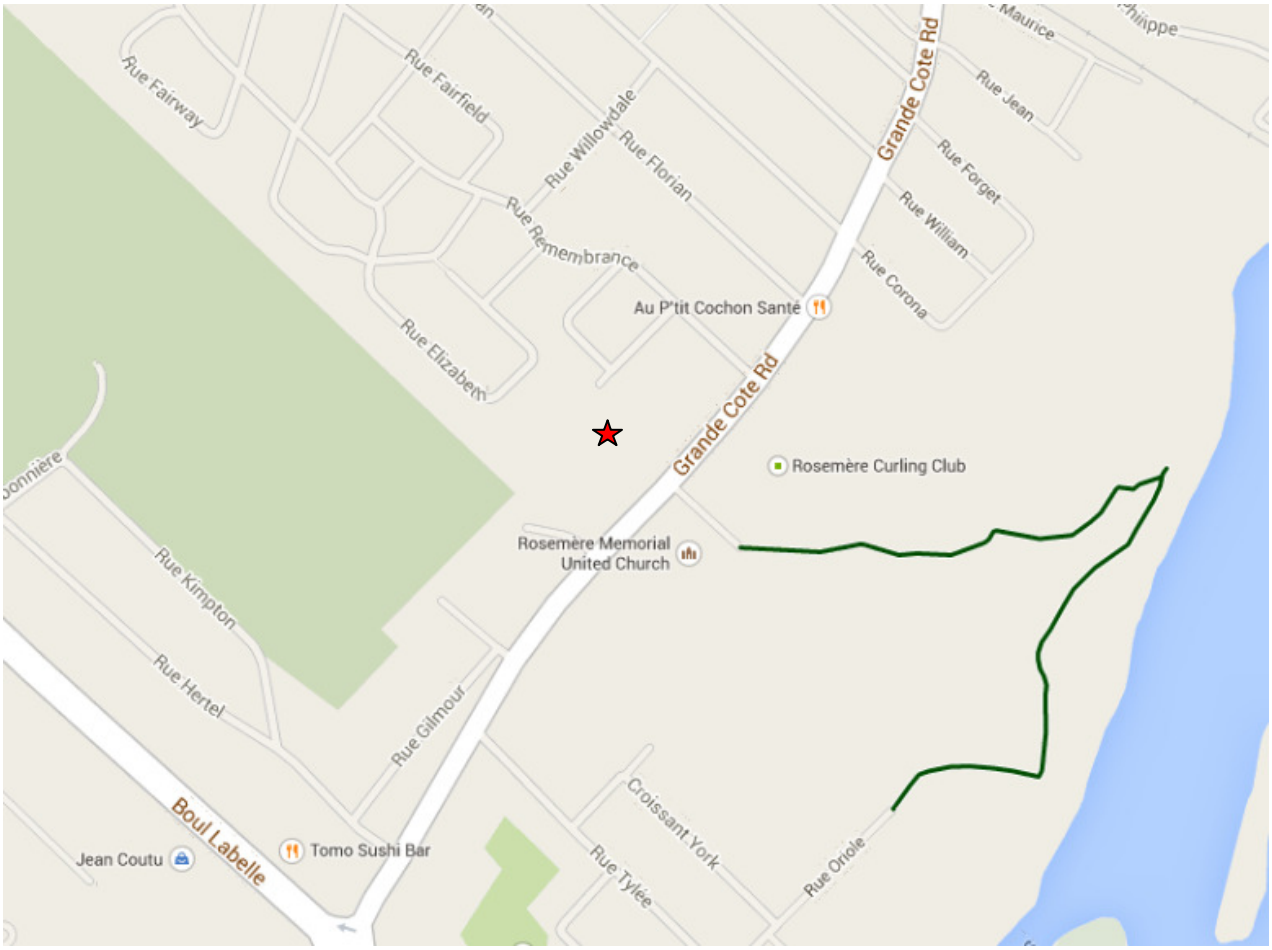

Source : Google Maps

Légende

: Pistes cyclables

: École Val des Ormes

1.3 Stationnement existant

Lors de la visite d'expertise, il a été constaté que:

- l'école possède 22 places de stationnement pour vélos.

2. Recommandations

Nature-Action Québec recommande :

- d'installer entre **18 et 70 places de stationnement** puisque, selon le *Guide technique Aménagements en faveur des piétons et des cyclistes*, pour les établissements d'enseignement, Vélo Québec recommande au minimum 1 place de stationnement pour 5 à 20 étudiants et 1 place pour 10 à 40 employés;
- Il est intéressant de rappeler que, malgré le fait que l'école Val des ormes soit une école régionale, ce sont plus de 66 étudiants qui proviennent de Rosemère. Également, le vélo peut s'avérer un mode de déplacement fort efficace….il est intéressant de rappeler que 3 km à vélo se parcoure en environ 15 minutes à vitesse modérée.
- d'installer des repères visuels pour l'accès au stationnement vélo;
- d'ancrer adéquatement le support de vélos au sol ;
- de distribuer de l'information sur l'utilisation des supports à vélo.

2.1 Site recommandé : Possibilité de site pour l'aménagement de stationnements vélo

Emplacement : Sur le côté ouest de l'école, en haut des escaliers, car le site actuel nécessite de descendre les escaliers avec son vélo

Accès : Par le stationnement du personnel

Revêtement : Sur gazon

Nombre de places : 22 places

Type de support : Râtelier

3. Équipements

3.1 Types de supports recommandés

Râtelier de type CP-3 ou CP-7

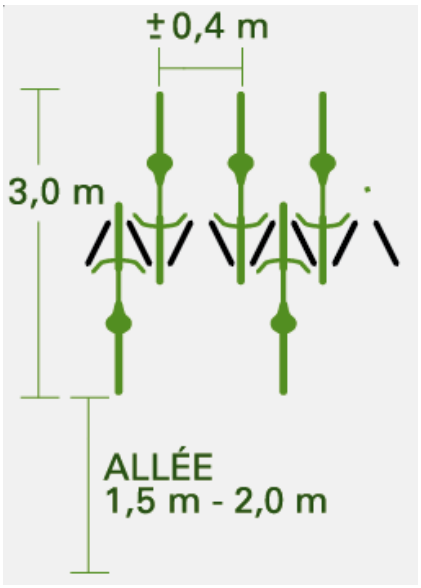

Capacité de ce type de support : 3 ou 7 vélos.

Surface d'ancrage : béton, asphalte, pavé, gazon, criblure de pierre.

Avantages :

- facile de cadenasser le cadre et la roue avant avec un cadenas en U;
- il supporte le vélo debout avant qu'il ne soit cadenassé;
- offre une haute densité de stationnement.

Inconvénients :

- manœuvre de stationnement plus difficile vu le chevauchement des guidons;
- difficile à utiliser avec un petit cadenas en U ainsi qu'avec un vélo à gros pneus ou avec un cadre spécial;
- accumulation de débris au sol.

3.2 Autres recommandations

Nous recommandons de marquer adéquatement le sol dans le stationnement à l'aide des symboles appropriés (bicyclettes et chevrons), pour rappeler la présence des cyclistes aux automobilistes et inciter les véhicules à moteur à libérer les emplacements destinés aux vélos (voir l'exemple ci-contre).

Nous recommandons également d'indiquer à l'aide de pancartes la présence des stationnements vélo (voir exemple ci-contre).

4. Recommandations générales

Dans le cadre du programme À pied, à vélo, ville active, nous encourageons l'école Val des Ormes à organiser une campagne d'information et de sensibilisation sur l'usage adéquat des supports à vélo auprès des élèves et des membres du personnel, au moment de l'installation des supports et, de façon récurrente, au printemps et à la rentrée scolaire.

Vélo Québec recommande de prévoir des espaces supplémentaires pour répondre à la demande et aux besoins futurs. Le gestionnaire de l'édifice doit vérifier les contraintes relatives à l'aménagement de stationnements vélo, notamment les restrictions réglementaires.

4.1 Autres dispositifs pour accroître l'utilisation et améliorer la sécurité

- Afin de concurrencer adéquatement les arbres et le mobilier urbain (rampes, bancs, poteaux de signalisation, etc.), le support à vélos est placé le plus près possible de l'entrée de l'édifice, idéalement à moins de 15 m et au maximum à 50 m.

- Le stationnement est facilement accessible de la rue, hors des zones piétonnes, et son accès minimise les croisements avec les voitures et les piétons.

- Idéalement, le stationnement est abrité sous un auvent ou une marquise, ou est situé à l'intérieur de l'édifice.

- Pour des raisons de sécurité, le stationnement est à la vue des passants, ou surveillé par un gardien (les caméras de surveillance dissuadent peu les voleurs; par contre, en cas de vol récurrent, les caméras permettent d'identifier le ou les voleur-s).

5. Procédures pour l'acquisition de supports

Voici quelques pistes à explorer pour financer vos prochaines installations.

1. Le Fond ÉCO-IGA offre la possibilité de déposer une demande de financement pour tout projet qui vise la protection, la conservation et la valorisation de l'environnement, incluant les transports durables. Pour être mis au courant du prochain appel à projets en janvier 2013, suivez le lien suivant : http://www.jourdelaterre.org/category/touslesjours/1-fonds-eco-iga/2-projet-regulier/2-formulaires-projet-regulier/

2. Les caisses Desjardins offrent des dons et commandites. Pour une demande : http://www.desjardins.com/fr/a_propos/profil/engagement/commandites/

3. La Fondation Jeunes-Projet offre une subvention d'un maximum de 500$ pour des projets de nature environnementale. Le projet doit être présenté et fait par les jeunes. Il y a donc une possibilité de faire participer des groupes sportifs ou environnementaux de l'école pour obtenir cette subvention. Visitez l'adresse suivante : http://www.jeunes-projet.qc.ca/dev/p_progrUMAV.php

4. Opération Enfant Soleil offre des subventions dont l'appel d'offre annuel se fait entre le 1er septembre et le 15 octobre. Visitez : http://www.operationenfantsoleil.ca/index.php/fr/demande-doctrois/informations-generales-et-periodes-dappel-de-projets

6. Prévention du vol

Pour bien cadenasser votre vélo

Tout d'abord, investir dans un cadenas de bonne qualité – il s'agit de votre police d'assurance en fait – le cadenas en U est le modèle le plus recommandé.

- Attacher la roue avant avec le cadre au support.
- Enlever ou attacher solidement toutes les pièces qui peuvent être détachées manuellement.
- Remplacer les détaches rapides (quick release) par des boulons (roues et selle).

Optimiser l'utilisation des râteliers :

Afin d'optimiser ce type de support, l'idéal est de mettre la roue avant de votre vélo dans le support, et surtout d'attacher le cadenas en U tel que montré dans la photo ci-dessous : le côté où se trouve le dispositif de verrouillage vers le cadre et non au niveau du support. Ainsi, il sera plus facile d'insérer un autre vélo dans l'espace voisin du vôtre, de l'autre côté du support (voir l'image de la page suivante).

7. Promotion

L'arrivée des nouveaux supports à vélo peut parfois passer inaperçue. N'hésitez surtout pas à informer les parents et enseignants, que ce soit à travers un bulletin d'information ou une lettre! Créer un petit événement visant à faire l'inauguration des supports à vélos peut aussi être fort intéressant. En plus d'informer les élèves, parents et l'équipe-école sur cette nouvelle infrastructure, cela démontrera que l'école a répondu à une préoccupation qu'est le vol de vélo.

Références

Vélo Québec Association (2009). *Aménagement en faveur des piétons et des cyclistes – Guide technique*, Montréal, 168 p. http://www.velo.qc.ca/fr/expertise/publications-techniques

Mode d'emploi : stationnements pour vélos : www.velo.qc.ca/documents/OVB10_stationnement.pdf

Opération vélo-boulot : www.velo.qc.ca/veloboulot

ANNEXE 2 – Fiche de suivi du plan de déplacement

FICHE DE SUIVI DU PLAN DE DEPLACEMENT

DIFFUSION DU PLAN DE DEPLACEMENT	
École	
Transmis le (date)	
Par	
Au conseil d'établissement (date)	
Personne ressource de l'école	
Autorités municipales	
Commission scolaire	
Service de police	
Autre(s)	
ADOPTION DU PLAN DE DÉPLACEMENT PAR LES PARTENAIRES	
Date	
SUIVI DES RECOMMANDATIONS : RENCONTRES ET DISCUSSIONS OU DEMANDES	
Conseil d'établissement	
Avec groupe de parents	
Avec les autorités municipales	
Avec la commission scolaire	
Avec le service de police	
Autre(s)	
INTERVENTIONS EN AMÉNAGEMENTS POUR FAVORISER LA MARCHE ET LE VÉLO	
Aux abords de l'école	
Nombre de supports à vélo	
Achetés par (CS, école, etc.)	
Date	
Installés par (CS, école, etc.)	
Date	
ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION ET DE MOBILISATION PLANIFIÉES OU RÉALISÉES EN LIEN AVEC LE TRANSPORT ACTIF	
Avec les élèves	
Avec les parents	
Avec l'équipe-école	
Autre(s)	